

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 20 avril 2010, à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs les conseillers André Legault, René Pinsonneault et Daniel Leblanc

Monsieur André Morin, directeur général
Monsieur Lucie Coallier, greffière

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Daniel Taillefer et Marcel Rainville

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par la greffière le 19 avril 2010, à tous les membres du conseil.

10/04/162 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

10/04/163 RÉCLAMATION – RÉGLEMENT POUR DOMMAGES SUBIS AU 7 RUE DES ANCOLIES

CONSIDÉRANT la réclamation de « TD Assurance », assureur de Florin Petrosanu et Christina Petrosanu, relativement à des dommages causés lors d'un refoulement d'égout au 7 rue des Ancolies.

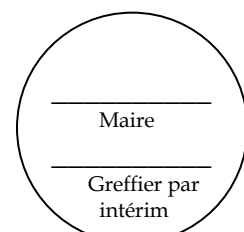
CONSIDÉRANT l'enquête audit dossier.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michèle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement.

DE RÉGLER la réclamation pour un montant de 11 275,07 \$ incluant une franchise de 500 \$ assumée par l'assureur.

D'AUTORISER la trésorière à émettre un chèque en conséquence.



D'APPROPRIER les sommes nécessaires au poste budgétaire 02-140-00-995.

ADOPTÉE

10/04/164 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 618 INTITULÉ : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR DES TRAVAUX D'EAU POTABLE, DE CANALISATION ÉLECTRIQUE SOUTERRAINE, DE PAVAGE ET D'AMÉNAGEMENT DANS LE PARC MICHEL-MARTIN »

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, une demande de dispense de lecture du règlement doit être faite avant son adoption.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unaniment.

D'ADOPTER le règlement numéro 618 intitulé : « Règlement décrétant un emprunt pour des travaux d'eau potable, de canalisation électrique souterraine, de pavage et d'aménagement dans le parc Michel-Martin.

QUE des copies du règlement numéro 618 ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

ADOPTÉE

10/04/165 ADJUDICATION DE CONTRAT – FOURNITURE D'UN CAMION CUBE 2010

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres par voie d'invitation;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 13 avril 2010 et de l'analyse de celles-ci;

CONSIDÉRANT le rapport coordonnateur technique daté du 13 avril 2010.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

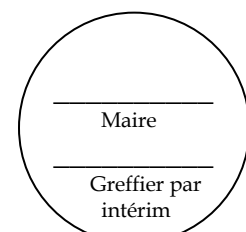
D'ADJUGER le contrat pour la fourniture d'un camion cube 2010, au concessionnaire « Avantage Ford », situé au 30 boulevard Don Quichotte à L'Île-Perrot, au coût de 35 332 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur soumission datée du 9 avril 2010.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 38 114,40 \$ nette de ristourne.

D'EMPRUNTER les sommes nécessaires à même le fonds de roulement, remboursable en 3 ans à compter de l'année suivant la dépense.

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 35 h à 19 h 35.



10/04/166 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michèle L. LeCavalier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault

ET RÉSOLU : Unanimement

DE LEVER l'assemblée à 19 h 35.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

LUCIE COALLIER, OMA
GREFFIÈRE